

PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

AP

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne – Franche-Comté

Belfort, le 28 février 2020

Unité Départementale Territoire de Belfort – Nord Doubs



Nos réf. : UDTB-ND/SPR/YB/SB 2020 – 0224A

Vos réf. : Transmission du 21 février 2020
Dossier n° PC 090047 20 A0001

Affaire suivie par : Yvan BARTZ

yvan.bartz@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 03 84 58 82 37 – Fax : 03 84 58 82 07

Objet : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Avis sur une demande de permis de construire relative à une nouvelle construction déposée par la SCI LANA sur la commune de FONTAINE

PJ : Engagement du maître d'ouvrage

Copie : Préfecture de Belfort

Affaire suivie par Monsieur PECORARI – Instructeur ADS

Monsieur,

Par transmission visée en référence, mon service émet un avis favorable à la demande de permis de construire référencée PC 090047 20 A0001 présentée par la SCI LANA pour la construction d'un bâtiment logistique et de bureaux sur la ZAC Aéroparc de FONTAINE.

L'exploitant a apporté un engagement relatif à la quantité de matières combustibles qui sera présente au sein du bâtiment qui restera, selon l'exploitant inférieure à tout moment, à la quantité de 500 tonnes (engagement dont vous trouverez une copie jointe à ce courrier).

Ce projet ne relève donc pas de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (rubrique 1510 de la nomenclature des ICPE « entrepôts couverts »).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet du Territoire de Belfort et par subdélégation
du Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Le Chef de l'Unité Départementale Territoire de Belfort – Nord Doubs



Yvan BARTZ

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE LOGISTIQUE ET SES BUREAUX

Avenue de la Grande Piste
90150 FONTAINE

ENGAGEMENT DU MAITRE D'OUVRAGE

- La SCI LANA confirme ne pas projeter d'exercer, à ce jour, d'activités soumises à ICPE dans le cadre du projet objet de la présente demande d'autorisation d'urbanisme
- Ce bâtiment sera uniquement dédié à une activité de préparation de commande conformément à la définition de l'arrêté de 11 avril 2017 (emplacements destinés à entreposer, de manière temporaire, des produits devant être expédiés) et de zones de réception et d'expédition.
- La préparation de commande sera effectuée de manière automatisée.
- Il n'y aura pas de stockage de marchandises à proprement parlé.
- Par ailleurs, les quantités présentes sur site à tout moment seront inférieures à 500 tonnes de matières combustibles.
- Les colis et marchandises seront acheminés par poids lourd dans la nuit et traités à leur arrivée pour un départ en livraison entre 7 heures et 10 heures du matin.

A PARIS,

Le 14/01/2020

Signature et Cachet

SCI LANA
27 Rue La Boétie - 75008 PARIS
SCI au capital de 10 000 €
SIRET 878 716 33 00019 / APE : 6820 B
Tél. : 01 83 81 89 93 - contact.paris@vectura.fr

